



PhT

# SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES IMPOTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16  
E-mail : snui@snui.fr http://www.snui.fr

Paris 1er juin 2004

## LE 5 JUIN POUR DEFENDRE L'ASSURANCE MALADIE

Le ministre de la santé a décidé de maintenir le calendrier prévu par son prédécesseur et de faire adopter une loi sur la « gouvernance » de l'assurance maladie au mois de juillet. A la veille du débat parlementaire, et compte tenu des menaces, et aussi des manques du projet gouvernemental, il est urgent d'agir.

Le projet du ministre ne répond en rien au déficit « abyssal » de l'assurance maladie qui résulte essentiellement de l'insuffisance des recettes (chômage, blocage des salaires). Se refusant à faire appel à la valeur ajoutée des entreprises, le projet se limite à un replâtrage surtout axé sur un financement à la charge des assurés actifs ou retraités et une réduction de fait de la couverture médicale pour les plus démunis. C'est l'augmentation de la cotisation de la CSG pour les retraités (+0,4%) et les actifs (+2,10%), une hausse du forfait hospitalier, un forfait d'un euro par acte à la charge du malade, la prolongation de la CRDS au-delà de 2014.

En contrepartie pour l'effet d'affichage, il est annoncé une augmentation de la CSG sur les produits financiers, mais de seulement 0,7% et une augmentation de la contribution spécifique de solidarité des sociétés (C3S) de seulement 0,03%. Rien n'est dit sur le caractère injuste de la CSG calculée selon un système proportionnel.

Si les génériques bénéficieront d'un accès au marché plus rapide, par contre la mise en place du dossier médical informatisé risque de prendre plus de temps que prévu et les mesures de confidentialités face à des interlocuteurs non médicaux reste un danger potentiel.

Rien n'est dit sur la prévention, la formation continue des médecins, sur les déterminants de santé (les conditions de vie, de travail, le stress, la précarité), rien sur les réseaux de santé, rien sur la remise en cause du plan hôpital, rien sur la liberté géographique d'installation des médecins, rien sur les rentes de situation de certains spécialistes et des industriels du médicament,...

Plus encore, le ministre veut instaurer une nouvelle gouvernance de l'assurance maladie en réunissant les trois caisses qui devraient travailler en étroite collaboration avec les complémentaires qui comprennent les vraies mutuelles et les compagnies d'assurance. L'assurance maladie comme les mutuelles a pour logique la solidarité avec des cotisations selon les revenus et des soins identiques pour tous, alors que les assureurs ont une logique de rentabilité, de profit et d'exclusion. En mettant le ver dans le fruit, le gouvernement ouvre notre assurance santé aux appétits des marchés financiers

**Dans cette situation, il est urgent d'agir. La journée unitaire du 5 juin doit être la première d'une large mobilisation pour faire reculer le gouvernement et imposer une Sécurité sociale ouverte à tous selon les principes de solidarité à l'origine de sa création.**

**LE SNUI APPELLE A PARTICIPER  
A TOUTES LES MANIFESTATIONS ORGANISEES CE JOUR-LA**